

RECOMMANDATION

Conseil scientifique de l'Institut écologie et environnement (INEE)

Objet : perte récurrente de postes statutaires

Chaque année, un nombre important de postes (environ 170 / an) ne sont pas rendus au CNRS, suite au départ des agents (prise d'autres fonctions, décès). Cette perte de postes affecte fortement les capacités de recrutement et de renouvellement des personnels. Cette situation est particulièrement critique dans les circonstances actuelles du fait du faible nombre de postes ouverts aux concours. Le Conseil Scientifique de INEE recommande que le CNRS puisse obtenir la conservation de ces postes, indispensable au maintien du potentiel humain de l'organisme.

Recommandation adoptée le 8 février 2013

21 votants

Vote : 21 pour, 0 non, 0 abstention.

Jean-Pierre FERAL
Président du CS INEE

Destinataires :

Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Roger Genet, Directeur général Recherche et innovation, MESR

Alain Fuchs, Président du CNRS

Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'institut

Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique

Sophie Duchesne, coordinatrice de la C3N